



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONISEP

L'INFORMATION
POUR L'ORIENTATION

Chargé / Chargée d'accompagnement des étudiants en situation de handicap

Dans les établissements d'enseignement supérieur, le chargé ou la chargée d'accompagnement des étudiants et des étudiantes en situation de handicap accueille ces derniers, les écoute, les oriente et les conseille. Il ou elle évalue leurs besoins et préconise des aménagements adaptés.

SOMMAIRE

Le métier

Les études

Emploi et secteur

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Statut : **Statut salarié**

Secteur professionnel : Enseignement

Centres d'intérêt : J'ai le sens du contact, J'aime communiquer, Je veux être utile aux autres



Le métier

Aujourd'hui, chaque établissement d'enseignement supérieur (université, grande école...) dispose d'un chargé ou d'une chargée d'accompagnement des étudiants et des étudiantes en situation de handicap. Son rôle : accueillir ces derniers, ainsi que leurs familles, les écouter, les orienter et les conseiller. C'est à lui ou à elle de prévoir les meilleurs aménagements à mettre en place et de sensibiliser les équipes éducatives et administratives au handicap. Pour y parvenir, il ou elle évalue les besoins de l'élève avant de préconiser des aménagements adaptés (attribution d'un temps de composition supplémentaire, mise à disposition d'un preneur de notes, dispense d'épreuves...). La réussite du plan d'accompagnement de l'étudiant ou de l'étudiante en situation de handicap passe par un travail de coordination avec les services (pédagogiques, administratifs, de santé...) et par l'organisation de réunions. Pour anticiper les conditions d'accueil en entreprise, pour un stage ou en cas de formation en alternance, ces chargés d'accompagnement échangent aussi avec des partenaires extérieurs à l'établissement d'enseignement de rattachement. Une parfaite connaissance des textes législatifs et réglementaires relatifs au handicap, des qualités d'écoute et un excellent relationnel sont indispensables pour assurer un suivi personnalisé de qualité.

Les études

Après le bac

1 an pour préparer la licence professionnelle intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques, accessible avec un niveau bac+2 relevant du domaine social.

Le DU (diplôme universitaire) référent handicap est proposé par quelques universités (Bordeaux, Nice, par exemple). Les modalités d'accès et de durée sont variables.

bac + 3

→ [Licence pro mention intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques](#)

bac + 4

→ [DU expert handicap](#)

Emploi et secteur

Secteur

Enseignement

Pour aller plus loin

Sur le web

[Mon parcours handicap](#) ↗

Centres d'intérêt

[J'ai le sens du contact](#) →

[J'aime communiquer](#) →

[Je veux être utile aux autres](#) →

Autres métiers à découvrir

**Chargé d'orientation et d'insertion
professionnelle**

Assistant d'éducation

**Accompagnant d'élèves en situation de
handicap**

Accompagnant éducatif et social

Enseignant spécialisé